



Ministère
de la Communauté
française

CIRCULAIRE N° 1350

DU 06/02/2006

Objet : Cellule d'aide juridique aux établissements scolaires
Réseaux : Tous
Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord/Spéc)

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directeurs des écoles maternelles, primaires et fondamentales, ordinaires et spécialisées, organisées ou subventionnées par la Communauté française

Pour information :

- Au Conseil de l'enseignement des communes et des provinces
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique
- Aux membres des services d'inspection
- Aux membres du service de vérification
- Aux organisations syndicales

Autorités : Direction générale de l'enseignement obligatoire
Signataire(s) : Lise-Anne Hanse
Gestionnaires : Cellule d'aide juridique aux établissements scolaires

J'ai le plaisir de vous annoncer que dès à présent, la Direction générale de l'Enseignement obligatoire mettra à votre disposition une **cellule d'aide juridique**.

Cette cellule aura pour mission de vous aider à résoudre les questions juridiques que vous êtes amenés à rencontrer dans l'exercice de votre fonction.

Dans un premier temps, elle s'adressera uniquement aux directeurs d'école fondamentale, mais elle étendra par la suite ses activités à l'enseignement secondaire. Des informations à ce sujet vous parviendront en temps utiles.

Les demandes peuvent être introduites par téléphone ou par écrit (courrier, fax, e-mail) :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Cellule d'aide juridique aux établissements scolaires
Rue A. Lavallée, 1, 1080 Bruxelles
tél : 02/690.83.21 - fax : 02/690.85.83
e-mail : caj@cfwb.be

La cellule est actuellement composée de 3 personnes :

- Mélanie Vancaeyzeele, **qui centralisera les appels** : 02/690.83.21.
- Rochdi Khabazi : 02/690.83.13
- Nadia Roose : 02/690.83.09

Dans l'intérêt du bon fonctionnement de cette cellule, je me permets toutefois de vous rappeler que les personnes ressources actuelles de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (voir annexe) restent vos interlocuteurs privilégiés pour tous les problèmes liés à un domaine particulier et facilement identifiables relevant de leurs compétences.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Personnes ressources

Direction de l'Enseignement fondamental

Adresse : Rue Adolphe Lavallée 1 à 1080 BRUXELLES, 2^{ème} étage - Bureau 2.F.211.

Alain DUFAYS, Directeur 02/690.84.13 Fax : 02/690.86.01
Stéphanie VAUSORT, Secrétariat 02/690.84.14

Secrétariat de Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale

Hilda AMADEO 02/690.83.03
Didier GAUDISSERT 02/690.83.04

Secrétariat de Madame Claudine LOUIS, Directrice générale adjointe

Yvonne ANNOYE 02/690.83.93

Contacts communs pour l'ensemble des réseaux

Matière	Personne de contact	Téléphone 02/	Fax 02/
Avantages sociaux	Michelle HARTMANN	690.83.51 (secrétariat)	690.85.85
Changements d'école ou d'implantation	Véronique ROMBAUT Claudia LEFRERE	690.83.99 690.84.00	690.85.99
Classes-passerelles	Michelle HARTMANN	690.83.51 (secrétariat)	690.85.85
Comptage des élèves - Opération "15 mai"	Thibaud MORSA	690.83.36	690.85.93
Discriminations positives	Nathalie COUNET	690.83.58	690.85.85
Equipes mobiles – Médiation - Violences à l'école	Vanessa FERREIRA	690.83.64	690.85.85
Frais de pension pour élèves dont les parents n'ont pas de résidence fixe	Stéphanie VAUSORT	690.84.14	690.85.86
Gratuité de l'enseignement et frais perceptibles	Jacques VANDERMEST	690.83.87	690.85.86
Inscriptions et exclusions	Jacques VANDERMEST	690.83.87	690.85.86
Inscriptions tardives	Stéphanie VAUSORT	690.84.14	690.85.86
Intégration d'élèves de l'enseignement spécialisé	Christine WILLEMS	690.84.11	690.85.90
Obligation scolaire	Sophie HUBERT	690.83.37	690.85.85
Psychomotricité	Stéphanie VAUSORT	690.84.14	690.85.86
Remboursement des frais de transport	Corinne MAJOIS	690.83.47	690.85.80

**Contacts spécifiques pour l'enseignement organisé
par la Communauté française**

Matière	Personne de contact	Téléphone 02/	Fax 02/
Certificats d'études de base (CEB)	Laurence STARQUIT	690.84.18	690.85.87
Classes de dépaysement et de découverte et activités extérieures	Frank VANDERBEKEN	690.81.41	
Correspondants-comptables	Stéphanie COSTA	690.84.17	690.85.87
Dérogations d'âge	Marie-Christine SIMON	690.84.16	690.85.96
Encadrement et structures des écoles, fusions, rationalisation	Marie-Christine SIMON Stéphanie COSTA	690.84.16 690.84.17	690.85.87
Encadrement et structures des internats	Stéphanie COSTA	690.84.17	690.85.87
Formation en cours de carrière	Martine DUWEZ	690.81.45	690.81.42
Gestscol	Daniel CAVRENNE	071/77.34.90	
Plaintes des parents	Anne-Sophie VERHAEGEN	690.83.96	690.85.77
Dotations aux écoles et aux internats	Sylvie LEMASSON Serge BONNIER	690.83.46 690.83.43	690.85.80
Contrôle des comptes	Jackie BEAURAIND Josiane MASSET	690.83.42 690.83.48	690.85.80
Surveillances de midi – allocations de la C.F.	Laurence STARQUIT	690.84.18	690.85.87

Contacts spécifiques pour l'enseignement subventionné

Matière	Personne de contact	Téléphone 02/	Fax 02/
Certificats d'études de base (CEB)	Inspection cantonale		
Classes de dépaysement et de découverte et activités extérieures	Véronique ROMBAUT Claudia LEFRERE	690.83.99 690.84.00	690.85.99
Dérogations d'âge	Province du Hainaut Province de Liège	Brigitte MARCHAL	690.83.98 690.85.96
Encadrement et structures des écoles, fusions, rationalisation	Bruxelles-Capitale Brabant wallon Province de Namur Prov. du Luxembourg	Marie-Christine SIMON	690.84.16 690.85.87
Formation en cours de carrière	Véronique ROMBAUT Claudia LEFRERE	690.83.99 690.84.00	690.85.99
Plaintes des parents	Françoise FERET	690.83.97	690.85.77
Subventions de fonctionnement aux écoles et aux internats	Alain DUFAYS Brigitte MARCHAL	690.84.13 690.83.98	690.86.01 690.85.96

Surveillances de midi -subventions de la C.F.	Brigitte MARCHAL	690.83.98	690.85.96
-----------------------------------------------	------------------	-----------	-----------